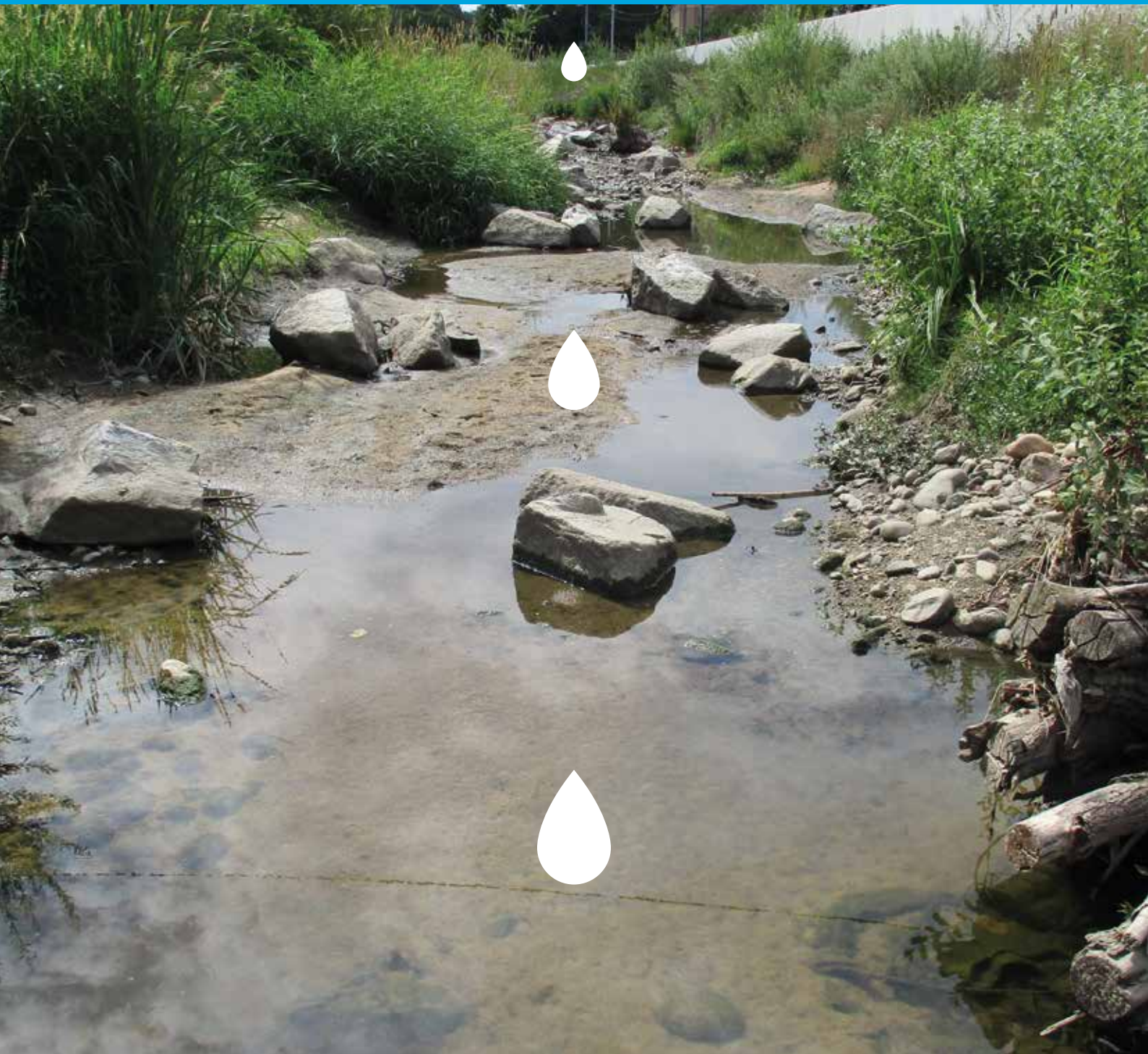


Gérer ensemble la rareté de l'eau

Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
du bassin versant de l'Yzeron

PTGE 2024-2028



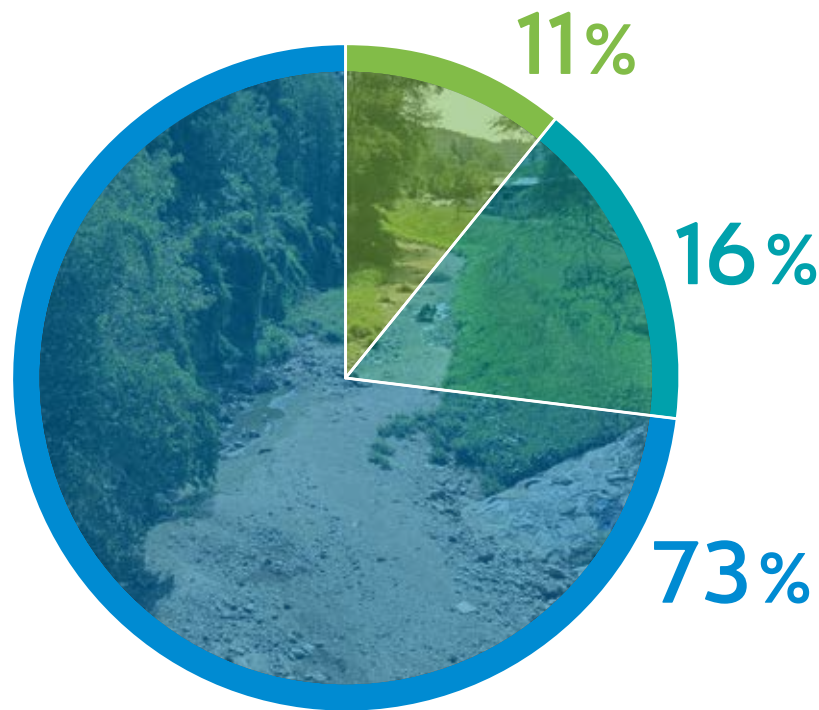


Une mobilisation engagée pour l'eau

Les sécheresses de plus en plus marquées imposent de gérer le mieux possible l'eau disponible. D'autant que notre bassin versant souffre depuis de nombreuses années d'un déficit quantitatif en eau, qui affecte fortement les milieux aquatiques. Une dynamique partenariale pilotée par le Sagyrc s'est organisée pour relever ces défis, avec des premiers résultats encourageants, qui demandent à être amplifiés.

L'eau manque aux cours d'eau

Les prélèvements réalisés dans les cours d'eau du bassin versant sont dus aux réseaux d'assainissement, aux forages et aux retenues collinaires. Une grande part des prélèvements est une perte d'eau pour le bassin versant sans usage associé. Réduire ces pertes d'eau pour les « rendre » aux cours d'eau constitue donc une priorité.



Les prélèvements dans les cours d'eau du bassin versant

Les réseaux d'assainissement

Omniprésents en milieu urbain, ils évacuent une grande partie de nos eaux pluviales. De plus, très présents aux abords des rivières et dans les nappes, ces réseaux qui deviennent poreux en vieillissant, captent les eaux souterraines qui devraient alimenter en continu les milieux aquatiques. Ces « eaux claires parasites » n'ont pas vocation à être dirigées vers les stations de traitement des eaux usées, ni à surcharger les réseaux d'assainissement ; elles doivent être rendues au milieu naturel.

Les puits, forages et pompages en rivière

Estimés à près de 2000, ces puits, forages et pompages en rivière, majoritairement domestiques, prélèvent de l'eau dans les nappes d'accompagnement ou dans les cours d'eau pour des fins d'arrosage ou de remplissage de piscine principalement. Il convient d'agir sur ces usages, pénalisants pour les cours d'eau en période de sécheresse.

Les retenues collinaires

Environ 130 retenues ont été identifiées sur le bassin versant. Elles « coupent » l'écoulement naturel du cours d'eau pour créer un stockage d'eau, historiquement à usage agricole. Leur effacement ou l'installation d'un débit réservé permet de rendre tout ou partie de l'eau aux rivières.

Bilan 2019-2023

Un premier programme partenarial, conduit entre 2019 et 2023, a permis de déployer des actions concrètes et de mobiliser l'ensemble des acteurs sur ce sujet stratégique de la ressource en eau. Les pressions sur les milieux aquatiques restent cependant élevées et justifient une intensification des actions.

Des milieux aquatiques qui restent en manque d'eau

Depuis 2019 (hors 2021, année très humide) on compte entre 90 et 120 jours/an où le débit des cours d'eau est inférieur au débit biologique* et, parmi eux, entre 33 et 77 jours où le débit de survie** n'est pas atteint.

Des avancées sur les retenues collinaires

13 diagnostics réalisés sur les retenues collinaires prioritaires, en vue de les équiper d'une dérivation du cours d'eau. Des premières réalisations : une retenue effacée sur le Sanzy à Saint-Genis-Laval, un débit réservé installé sur la retenue de la fédération de pêche sur le Gour à Lentilly.

Des réseaux modernisés

11,5 M€ investis dans la modernisation des réseaux d'assainissement représentant un apport théorique de 500 000 m³ d'eau/an aux sols du bassin versant.

Une dynamique autour des économies d'eau

18 communes et 29 jardins partagés engagés sur les économies d'eau pour l'arrosage.

* Le débit biologique est le débit nécessaire au bon fonctionnement des milieux aquatiques d'un cours d'eau.

** Le débit de survie est le débit en dessous duquel la vie aquatique est compromise.



LE PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU 2024-2028

Aller plus loin, plus vite, plus fort

Mobilisant tous les acteurs : collectivités locales, gestionnaires d'assainissement, acteurs privés de l'aménagement, agriculteurs, citoyens, le projet de territoire pour la gestion de l'eau vise à garantir un équilibre entre besoins et ressources en eau. Un équilibre complexe et exigeant qui repose sur trois grands leviers d'action.



Plus de sobriété

Intensifier les économies d'eau et mieux utiliser la ressource disponible

Avec le changement climatique, les besoins en eau vont croître, tandis que la ressource sera moins disponible en été. Résoudre cette équation complexe passe par une plus grande sobriété de tous les usages, qu'il s'agisse de l'arrosage (domestique et collectivités locales) ou des pratiques agricoles. La réutilisation des eaux usées, traitées sur place, à des fins d'arrosage agricole, constitue également une piste vertueuse.



Plus d'eau dans les cours d'eau

Réduire les pertes d'eau et développer l'infiltration des eaux de pluie

La bonne santé des milieux aquatiques exige de réduire les pertes d'eau qui devraient les alimenter. Cela nécessite de poursuivre la modernisation des réseaux d'assainissement, d'équiper les retenues collinaires de débits réservés et de réduire l'imperméabilisation des sols. Une meilleure infiltration des eaux de pluie dans les sols permet de limiter le ruissellement en cas de pluie et renforce la résilience des milieux aquatiques face aux sécheresses.



Plus d'impact

Améliorer la connaissance et sensibiliser

Mieux connaître les usages de l'eau, les phénomènes de sécheresse, les bénéfices des actions menées, les besoins des usagers sont au cœur du projet. À ces apports de connaissance, s'ajoutent de nombreuses actions de sensibilisation des acteurs, pour les accompagner dans cette transition, où la prise en compte de l'eau et sa préservation à tous les niveaux, demandent des changements radicaux dans les modes de faire.



Développer l'infiltration des eaux pluviales

Améliorer la connaissance, accompagner les projets d'aménagement, communiquer par l'exemple

- Réalisation par le Sagyrc d'une étude des circulations d'eau par temps de pluie et prise en compte dans les schémas directeurs d'eaux pluviales des partenaires.
- Assistance technique du Sagyrc aux communes pour améliorer l'infiltration des eaux de pluie aux abords des bâtiments municipaux et dans les projets d'aménagement.
- Animation d'un réseau d'acteurs (collectivités, acteurs publics et privés de l'aménagement, secteur de l'immobilier,...) pour partager et diffuser les enjeux et solutions de l'infiltration des eaux pluviales.
- Co-financement et valorisation d'opérations d'infiltration réalisées en espace privé (lancement d'un appel à projet).
- Sensibilisation du grand public à l'infiltration.



Restituer les eaux claires parasites aux milieux

Moderniser les réseaux d'assainissement, déconnecter les eaux pluviales

- Poursuite des travaux de modernisation des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon et du SIAHVV (rythme moyen annuel d'investissement de l'ordre de 5 M€).
- Lancement d'un programme de rénovation des réseaux et de déconnexion des eaux pluviales à Chaponost.
- Mise en place d'un réseau de mesure pour suivre l'évolution des eaux claires parasites dans les réseaux.
- Création d'une unité de traitement des eaux usées à Pollionnay permettant de les rejeter localement et non dans le Rhône.
- Équipement des déversoirs d'orage de filtres plantés de roseaux pour intensifier le rejet des eaux traitées localement.



BON À SAVOIR

L'ensemble des eaux usées du bassin versant de l'Yzeron (hors commune d'Yzeron) est transporté et traité à la station d'épuration de Pierre Bénite, avant d'être rejeté dans le Rhône.

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau 2024-2028 En actions!



Aménager les retenues collinaires et répondre aux besoins de l'agriculture

Financer les installations de débits réservés, exploiter au mieux les ressources existantes, accompagner les agriculteurs au changement

- Financement intégral de 10 projets d'effacement ou d'équipement en débit réservé de retenues privées.
- Réalisation d'un diagnostic des besoins en eau agricoles et des équipements d'irrigation existants.
- Réalisation d'une étude d'opportunité de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole sur l'amont du bassin versant.
- Accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus sobres en eau et moins impactantes pour les zones humides.



Étudier les assecs pour agir de manière ciblée

Connaître les impacts, impliquer le grand public, guider l'action

- Mise en place de nouveaux outils de mesure pour suivre les étiages.
- Identification fine des secteurs les plus stratégiques à préserver en cas de sécheresse (zones refuge pour la faune aquatique).
- Déploiement d'un observatoire participatif sur les sites à enjeux, en lien avec les associations et partenaires locaux.
- Restauration d'une dizaine de zones refuges ou milieux humides, par l'amélioration des écoulements de l'eau sur leur bassin versant.



Poursuivre la sensibilisation aux pratiques écEAUnomes

Diffuser les bonnes pratiques, communiquer par l'exemple, référencer les puits et forages

- Poursuite de l'animation du réseau des communes et jardins écEAUnomes du bassin versant pour développer des espaces plus résilients et sobres en eau.
- Co-financement et valorisation de jardins écEAUnomes en espace privé et en co-propriétés (lancement d'un appel à projet).
- Appui aux communes pour recenser les forages sur le territoire communal et sensibilisation des propriétaires aux exigences de la réglementation.
- Communication sur les gestes écEAUnomes au jardin et plus largement sur les économies de tous les acteurs de l'eau.





Le projet de territoire pour la gestion de l'eau du bassin versant de l'Yzeron est porté et animé par le Sagyrc. Il réunit les partenaires suivants :

Les collectivités du bassin versant

Les communes et intercommunalités représentées par la Commission Ressource du Sagyrc, le département, le syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Les gestionnaires d'assainissement

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron, Métropole de Lyon et commune de Chaponost.

Les représentants agricoles

Chambre d'agriculture et Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône, gestionnaires d'irrigation.

Les services de l'État

Agence de l'eau, Direction Départementale des Territoires, Office Français de la Biodiversité, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Agence Régionale de Santé.

Les partenaires associatifs

Association et Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, Associations naturalistes (France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux).

Vers un futur SAGE

Pour une politique de l'eau co-construite

Depuis 2021, le Sagyrc et le Smagga, qui gère le bassin versant voisin du Garon, travaillent à la création d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle des deux bassins versants.

L'intérêt d'un tel outil est multiple :

- placer la politique de l'eau au cœur de l'aménagement du territoire,
- créer une instance locale de concertation réunissant tous les acteurs et usagers de l'eau garante de l'élaboration d'un projet commun,
- donner des moyens réglementaires renforcés pour la gestion de l'eau,
- éviter des conflits futurs dans une perspective déjà avérée de rareté de l'eau.

sagyrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau

Contact

Claire Marcel
Chargée de mission
Ressource en eau
c.marcel@sagyrc.fr

Vous souhaitez être informé de l'actualité du bassin de l'Yzeron, inscrivez-vous à notre **newsletter** riviere-yzeron.fr



Sagyrc

16 avenue Émile Éveiller
69290 Grézieu-la-Varenne
contact@sagyrc.fr

